Collecte des ordures ménagères



Collecte des ordures ménagères - bac vert

Si ça ne se recycle pas et si ce n'est pas dangereux, c'est dans le bac à ordures ménagères !

La collecte des ordures ménagères/poubelle verte, a lieu :

- > dans le bourg de Serris : le lundi et le jeudi,
- > dans le centre urbain : le mardi et le vendredi.

Les collectes sont assurées tous les jours de l'année, même les jours fériés (y compris le 1er mai).

Télécharger les calendriers des collectes 2024

- > Serris Bourq
- > Centre urbain

Les poubelles ne doivent être sorties que la veille du jour indiqué, après 18h00 et rentrées après la collecte

נטוופנופ.

Le fait de déposer des déchets sur la voie publique en dehors des horaires et emplacements prévus constitue une infraction de 2e classe (de 22 à 150 euros).

www.valdeuropeagglo.fr

ALLER PLUS LOIN

- **Encombrants**
- > Points de tri en ville
- Composteurs

